

BIODIVERSITÉ

L'anguille est menacée : le point dans l'Aube

Les anguilles sont menacées d'extinction, en raison notamment d'un trafic très lucratif entre l'Europe et l'Asie.



La disparition des anguilles sur le littoral se ressent dans nos rivières. Photo FNPF

Autrefois abondantes dans les rivières européennes, les anguilles sont aujourd'hui menacées d'extinctions, rapporte l'Agence France Presse (AFP). En cause : la perte des habitats naturels, l'intervention de l'homme sur les cours d'eau, et surtout l'augmentation d'un « trafic très lucratif entre l'Europe et l'Asie », précise l'Agence française pour la biodiversité. Alors que le gouvernement français a mis en place un « plan national de gestion de l'anguille », coordonné à l'échelle européenne, quelle est la situation de ce poisson migrateur dans l'Aube ? « Il y a moins de capture d'anguilles que par le passé dans nos cours d'eaux, observe Alexandre Roberty, chargé de développement à la Fédération

auboise de pêche et de protection des milieux aquatiques. La disparition des anguilles sur le littoral se ressent dans nos rivières ».

LA PÊCHE DE L'ANGUILLE ARGENTÉE EST INTERDITE DANS L'AUBE

Anguilles jaunes et anguilles argentées sont une seule et même espèce présente dans le département (taille entre 40 cm et 1 m). « L'argentée est à une phase de croissance plus avancée, et s'apprête à aller se reproduire en mer des Sargasses dans l'Atlantique Nord », précise le spécialiste. Si la pêche de l'anguille jaune est autorisée (avec carnet de captures à jour) entre le 15 février et le 15 juillet en rivières de seconde catégorie, « la capture d'anguilles argentées est strictement interdite toute l'année ».

L'anguille trouve refuge dans les cavités, les racines... et sort la nuit pour chasser. Période où elle est plus vulnérable. « Sa pêche de nuit est illégale. Tout contrevenant s'expose à des amendes de 3^e et 5^e classes, et risque jusqu'à 1 500 euros d'amende », prévient Alexandre Roberty.

La Fédération nationale de la pêche en France préconise un moratoire sur toutes les pêches de l'anguille pour sa protection et sa restauration.

Concernant la civelle, cette jeune anguille est protégée depuis 2009 par la Convention sur le commerce international des espèces menacées, pourtant elle continue d'être pêchée par centaines de tonnes, en majorité en France, rapporte l'AFP. ■ VINCENT GORI AVEC L'AFP

ÉDITION

« Une
avec

Édité par Le
écrit par Lyl
par Isabelle
casation d'une
des saisons
textes (un p
dans un fest
du rire aux
la poésie. Au
hasard, les
mêlent éclair
Un ouvrage
En vente da
03 25 81 13 3
Les auteures
marchande
vine samedi
17 h, aux côt
don des mot

RE

Jou
des
A Vo
des
Jor
tio
de
co
1
T
e
/ u
fr
m
u
d
er
fu
lu
pé
O
m
au
da
Co
L'a
er
co
ve
de
Cl

★ NOËL MAGIQUE ! ★
KENWOOD

13.00 Le journa
jouets 15.35 Le
plus beau Noël
Demain nous ap
20.35 Le 20 h
C'est Canteloup
21.00 LA VÉRIT
SUR L'AFFAIRE
« Episode 5 »
Histoire : Mari
rieux portrait
voyage pour de
Adirondacks.
21.55 La vér
Quebert, série
22.50 ESPRIT
« La meute »
Série
23.40 Esprits
Esprits crimini
13.50 Inspect
Inspecteur Bar
de la télé l, m
19.35 TPMP
Touche pas à
21.00 LES BR
DE 40 ANS SY
Avec tes n
Balasko, Thie
Chazel, Rolan
Guy Laporte,
Tsamere, Jean
22.50 DES BR
LA FOLLE HIST
Documentaire
23.50 Langue
01.00 Program
20.55 PÈRE ET
« Mariage à tr
Téléfilm
22.40 PÈRE ET
« Nicolas »
Téléfilm
00.15 G ciné O
Zig et Sharko O